

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 18 mai 2021

Délibération
n°83-2021
Point 4.17.10.4

Point 4.17.10.4 de l'ordre du jour

Tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes de l'INSPE proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Le 4 mai 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 32 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes de l'INSPE proposées hors SFC.

Résultat du vote :

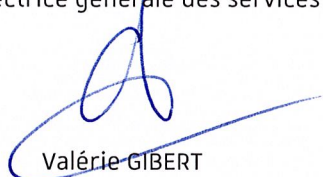
Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	35
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 26 mai 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Codes APOGEE							Tarifs 2020-2021		Tarifs 2021-2022					
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC	Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
Sciences humaines et sociales														
INSPE	DU Pédagogie dans l'enseignement supérieur	M			ED5BU1		0		0					
INSPE	DU Formation professionnalisante	M												
INSPE	Enseignement 1e degré polyvalent Strasbourg				FMR5U1		0		0					
INSPE	Enseignement 1e degré polyvalent Colmar				FMR6U1		0		0					
INSPE	Enseignement bilingue 1er degré fr-al				FMR7U1		0		0					
INSPE	Enseignement 2d degré				FMR8U1		0		0					
INSPE	Conseiller principal d'éducation				FMR9U1		0		0					
INSPE	autres disciplines				FMRAU1		0		0					
INSPE	DU Enseigner sa discipline en langue allemande													
INSPE	Etudiants inscrits en Master MAEFF - formation initiale						100							
INSPE	Enseignants rattachés à l'Académie Alsace						224							
INSPE	Enseignants hors académie						693							

Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES)

Création : *Tout renseigner, sauf la rubrique XI*

Modification : *Tout renseigner et indiquer en rouge les modifications et leur motif*

Renouvellement d'un DU : *Renseigner les rubriques I, X et XI ; supprimer le reste*

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : 2021-2022

Attention, ce formulaire ne concerne pas les formations en apprentissage.

I. Intitulé du diplôme : Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES)

S'agit-il : d'une création OU d'un renouvellement de DU

Date d'approbation par le Conseil de composante : entre avril et juin 2021

II. Exposé des motifs de la création / modification

Préciser

- *la présentation des objectifs du diplôme, de son environnement,*

Le Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES) s'inscrit dans la stratégie de l'université de Strasbourg pour la reconnaissance et la valorisation de l'engagement pédagogique des enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.e.s. Cette stratégie s'appuie sur l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip), créé à l'Université de Strasbourg en 2013, et dont les missions sont :

- La formation des enseignant.e.s, enseignant.e.s-chercheur.e.s et enseignant.e.s vacataires (dans la suite du texte désignés par le terme « enseignant.e.s ») à la pédagogie universitaire, au travers d'ateliers à la demande et de 10 cycles récurrents (adaptés chaque année dans l'offre de formation de l'Idip) :
 1. Concevoir son enseignement
 2. Comprendre l'apprentissage
 3. Maîtriser les différentes formes de communication pédagogique
 4. Développer ses pratiques pédagogiques
 5. Outiller ses pratiques pédagogiques
 6. Favoriser le développement des compétences transversales chez les étudiants
 7. Encadrer et accompagner les étudiants
 8. Evaluer les apprentissages
 9. Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants
 10. Concevoir et piloter un programme de formation
- L'accompagnement aux projets et à l'action pédagogiques des composantes, des équipes, des individus
- La contribution à la recherche sur la pédagogie de l'enseignement supérieur et la réussite étudiante

Ces missions visent à optimiser les conditions de la réussite étudiante et à favoriser le développement professionnel pédagogique des enseignant.e.s de l'Université de Strasbourg.

Buts visés du diplôme

Le diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur vise à :

- Développer l'engagement et les compétences pédagogiques des enseignant.e.s du supérieur
- Certifier et valoriser l'engagement pédagogique des enseignant.e.s du contrat de site pour favoriser leur évolution de carrière
- Positionner l'Université de Strasbourg à la pointe de l'innovation pédagogique et du développement professionnel des enseignant.e.s
- Contribuer à l'objectif d'excellence de l'Université de Strasbourg

Objectifs de formation

Le diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur est élaboré à partir des principaux référentiels de compétences de l'enseignant dans le supérieur existants¹.

À la fin du Diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur, les participants seront capables d'/de

- mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique
- expérimenter une pratique pédagogique qui réponde au besoin de développement identifié
- rendre compte de leur démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée
- mener une recherche sur son enseignement afin d'identifier les retombées de ses pratiques pédagogiques sur les apprentissages étudiants

- *la spécificité de la nouvelle formation,*

Le diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur est une offre entièrement nouvelle à l'Université de Strasbourg et innovante dans le paysage universitaire français.

Sa spécificité est d'offrir aux personnels de l'université ayant une charge d'enseignement, un dispositif leur permettant de s'engager dans un processus de développement professionnel pédagogique certifiant.

Les modalités de formation seront volontairement innovantes et transformantes, impliquant les étudiant.e.s-enseignant.e.s dans une démarche d'expérimentation en tant qu'apprenant.e et en tant qu'enseignant.e.

- *la demande du milieu, le volume du bassin d'emploi,*

La création du Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur à l'Université de Strasbourg répond à une demande forte des participants aux actions de l'Idip (ateliers, accompagnements, réunions d'équipes pédagogiques, événements scientifiques), ainsi qu'à la volonté institutionnelle de favoriser le développement professionnel des personnels de l'université titulaires ou contractuels.

- *l'articulation avec la recherche,*

Les activités de l'Idip tout à la fois s'appuient sur les résultats des études scientifiques et contribuent à la recherche. Ainsi le DU PES s'inscrit parfaitement dans la démarche du « Scholarship of Teaching and Learning » (SoTL).

L'intention est de lier pédagogie et recherche, d'inciter les enseignants à engager une démarche scientifique dans leur activité pédagogique, quelle que soit leur discipline d'appartenance. Le SoTL participera ainsi au développement professionnel des enseignant.e.s de l'enseignement supérieur² en permettant d'/de :

- encourager l'analyse réflexive chez les enseignants
- favoriser la démarche scientifique à propos de sa pratique d'enseignement
- encourager l'utilisation de la recherche en pédagogie

¹ AIPU, 1999 ; CAPE, 2010 ; Brassard, 2012 ; ENAP, 2013 ; MESR, 2018.

² C. Bélanger, « Une perspective SoTL au développement professionnel des enseignants au supérieur : Qu'est-ce que cela signifie pour le conseil pédagogique? » *The Canadian Journal for the Scholarship of Teaching and Learning*. 15 décembre 2010, vol. 1, n° 2.

- promouvoir les communautés de pratiques et la capitalisation formalisée des expériences, la communication
- *les formations analogues ailleurs en France et /ou à l'étranger,*
 - DOCTENS : Certificat de pédagogie universitaire, réservé aux doctorants de l'Université, Université Sorbonne Paris Cité (48h)
 - Diplôme d'université "Enseigner dans le supérieur", INSPE de Clermont
 - DU de formation aux Pédagogies Innovantes, Université de Nice Sophia Antipolis
 - Master de spécialisation en pédagogie universitaire et de l'enseignement supérieur, Université de Namur et Université Catholique de Louvain
 - DESU Pédagogie pour l'enseignement supérieur

Les diplômes offrant des formations à la pédagogie universitaire proposés dans d'autres universités sont très spécifiques : il s'agit de master complets ou de DU très spécialisés : pédagogie médicale, pédagogie numérique. Le DU "Enseigner dans le supérieur" de l'INSPE de Clermont ou celui de l'Université d'Aix-Marseille visent quant à eux les mêmes cibles et une formation de 120h assez semblable à nos ateliers. Notre plus-value réside réellement dans la mise en œuvre supervisée d'un projet pédagogique qui bénéficiera directement aux étudiants et aux équipes pédagogiques.

- *la complémentarité avec des formations existantes au sein de l'Université de Strasbourg*

- DU Pédagogie médicale

Le DU de pédagogie médicale proposé par la faculté de médecine de l'Université de Strasbourg est très spécialisé. L'offre de formation de l'Idip, et en particulier la démarche proposée dans le DU Pédagogie dans l'enseignement supérieur, constituent à la fois une base utile à la spécialisation dans le domaine médical et un complément par la richesse de la proposition de l'Idip.

- Formation doctorale

L'ensemble de l'offre de l'Idip est déjà intégré dans le programme de formation des doctorant.e.s proposé par l'Université de Strasbourg, contribuant à valider leur programme de formations transversales obligatoires.

- Offre de formation URFIST/RH

L'université propose un riche catalogue de formations à ses personnels. L'URFIST s'adresse en particulier aux enseignant.e.s et personnels des SCD. L'articulation entre ces différents catalogues et l'offre de l'Idip est cohérente. En effet, les thématiques traitées par l'URFIST ou le service des ressources humaines ne concernent pas la pédagogie universitaire et ne sont pas diplômantes.

- Master CFT (Conception, Formation, Technologie)

L'Idip et l'équipe pédagogique du Master CFT entretiennent une forte collaboration, notamment pour l'UE 35 « Pédagogie dans l'enseignement supérieur » du diplôme.

III. Composante de rattachement :

A. Composantes ou services associées :

- Idip - Institut de développement et d'innovation pédagogiques
- INSPE

B. Universités partenaires

Les énumérer ici. Si le diplôme est construit en partenariat avec une ou des universités, préciser quelle université est porteuse du diplôme. Merci de joindre la convention ou le projet de convention au dossier.

Sans objet

C. Autres partenariats

Décrire les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié :

- Raison sociale, adresse, responsable
- Résumé des modalités de partenariat
- Renvoyer à une convention, obligatoire, en annexe à la maquette

Sans objet

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Prénom NOM : Sophie KENNEL
Titre : PRCE CE, Directrice de l'Idip
Composante : Idip
Tél. : 03 68 85 61 82
Courriel. : sophie.kennel@unistra.fr
- Prénom NOM : Najoua MOHIB
Titre : Maître de Conférences
Composante : INSPE
Tél. : 03 68 85 05 77
Courriel. : najoua.mohib@unistra.fr

V. Conditions d'admission et public concerné

A. Mode de recrutement / sélection

Rappel : la sélection est possible à l'entrée en DUT, en M2, dans le cadre des diplômes d'établissement et/ou d'école.

Détailler la manière dont les candidats doivent présenter leur candidature, par qui elles seront examinées (en particulier, si le diplôme est ouvert en partenariat)

Les cibles du DU PES sont :

- Toute personne assurant une mission d'enseignement dans un établissement du contrat de site peut prétendre intégrer le DU.
 - enseignant.e.s expérimenté.e.s :
 - consolider son identité professionnelle d'enseignant.e
 - développer sa pratique d'enseignant.e
 - acquérir les compétences avancées en pédagogie (situations complexes, pédagogies innovantes, enseignement à distance, etc.)
 - partager son expérience
 - enseignants novices (ATER, enseignant.e.s vacataires, enseignant.e.s et maîtres.ses de conférences nouvellement nommé.e.s) :
 - acquérir les fondamentaux de la pédagogie de l'enseignement supérieur
 - définir son identité professionnelle d'enseignant.e
 - développer sa pratique d'enseignant.e
 - acquérir les compétences nécessaires en pédagogie universitaire

Modalités de sélection

- Aucun pré-requis en pédagogie n'est attendu, ni expérience d'enseignement.
- Les candidats devront présenter par écrit l'esquisse du projet pédagogique qu'ils envisagent mettre en œuvre pendant leur formation en DU PES (1-2 pages).
- Les candidats devront pouvoir garantir leur engagement dans un projet pédagogique au cours du parcours en DU, ainsi bien sûr que l'existence d'enseignements à assurer par eux pendant la formation.

Critères de sélection

Sur le projet pédagogique :

- Intention pédagogique (le pourquoi du projet) : contexte, besoin, objectif général
- Descriptif du projet envisagé (comment est-il prévu de répondre à l'intention)
- En quoi le projet favorise-t-il les apprentissages étudiants ?
- Quelle innovation/transformation par rapport à l'existant (transformation de ses propres pratiques/originalité globale du projet) ?

Sur la faisabilité :

- Contexte, moyens, calendrier envisagé (articulation avec l'organisation des enseignements)
- Temps disponible annoncé pour s'engager dans le projet pédagogique

Jury de sélection

- Vice-Président formation ou son représentant
- Directrice de l'Idip
- Responsable(s) du DU PES
- Enseignant.e-chercheur.e spécialiste de la pédagogie de l'enseignement supérieur et « parrain » ou « marraine » de la promotion
- Conseillers pédagogiques de l'Idip
- Certain.e.s ancien.ne.s étudiant.e.s, diplômé.e.s du DU pourront intégrer le jury, ainsi que l'équipe d'encadrement du DU

Calendrier de recrutement

- Ouverture des candidatures : 12 avril 2021
- Clôture des candidatures : 7 juin 2021
- Publication des résultats : 21 juin 2021

Calendrier de la formation

- 6 septembre 2021 - 11 juillet 2022

B. Effectifs prévisionnels

Préciser le nombre minimum en dessous duquel la formation ne peut pas ouvrir, le nombre envisagé et le nombre maximal que la formation peut accueillir.

Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en précisant l'origine. Cf. rubriques X et XI.

La grande place donnée dans le DU à l'accompagnement individuel nous oblige à limiter le nombre d'inscrits.

L'objectif est de constituer une cohorte de 10-12 étudiant.e.s par an, sans limite inférieure.

VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Préciser :

- la nature des épreuves (écrit, oral, dossier, contrôle continu...), y compris, le cas échéant :
 - la présentation d'un mémoire
 - l'évaluation d'un stage

Les étudiant.e.s seront évalué.e.s à mi-parcours et à la fin de leur parcours sur :

- leur participation aux regroupements du diplôme ainsi qu'aux ateliers de l'Idip
- l'analyse de leur développement professionnel à travers un texte réflexif
- la soumission d'un article de recherche à destination des cahiers de l'Idip et la présentation orale de leur parcours

Chaque module est évalué sous la modalité acquis/non acquis

- les conditions de réussite au diplôme

Le diplôme est acquis quand tous les modules sont acquis indépendamment

La composition du jury

- Vice-Président formation ou son représentant
- Directrice de l'Idip
- Responsable(s) du DU PES
- Enseignant.e-chercheur.e spécialiste de la pédagogie de l'enseignement supérieur et « parrain » ou « marraine » de la promotion
- Certain.e.s ancien.ne.s étudiant.e.s, diplômé.e.s du DU pourront intégrer le jury, ainsi que l'équipe d'encadrement du DU

N'hésitez pas à vous aider de la structure du diplôme pour les présenter en tableau.

Pour les Licences et Masters, veiller à respecter les Règles générales des modalités d'évaluation des étudiants et les règles de la composante.

VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
Kennel Sophie	PRCE	70-71	Unistra	30	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Lison Christelle	Professeur	70	Université de Sherbrooke - Québec	24	Scholarship of teaching and learning (Sotl)
Conférenciers invités				16	Numérique et pédagogie Réussite étudiante, etc.

B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Jonina Renata (conseillère pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Sauter Christian (conseiller pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Desanges Salomé (conseillère pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Delaunay Alexandra (conseillère pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement
Zingaretti Simon (conseiller pédagogique)	Idip	60	Cycles d'ateliers + journées séminaires+accompagnement

VIII. Enseignements

Si le diplôme comporte des « parcours » ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents parcours, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux.

- 1 ou 2 ans (possibilité de capitaliser les acquis sur plusieurs années)
- Axes

1. Séminaire d'engagement (6h)	<ul style="list-style-type: none"> • Conférences sur la pédagogie universitaire et la réussite étudiante • Présentation de la formation et mise en œuvre de la dynamique de groupe, échanges sur le développement professionnel • Élaboration supervisée du parcours de développement et choix des ateliers • Travail d'élaboration du projet pédagogique (accompagnement individuel)
2. Formation (35h)	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux ateliers de l'Idip du semestre 1 et/ou 2 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Choix de 10 ateliers au minimum dans l'offre de formation (avec possibilité de valider les ateliers déjà suivis) • Participation à des événements scientifiques ou autre formations (colloques, conférences, ateliers CCN, etc.)
3. Démarche réflexive	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un texte réflexif d'apprentissage et de parcours
4. Projet pédagogique (100h)	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration et mise en œuvre d'un projet de transformation ou d'innovation pédagogique (accompagnement par un conseiller pédagogique) dans une démarche SoTL • Rédaction d'un article de recherche à destination des cahiers de l'Idip
5. Séminaire pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Communications d'analyse des expérimentations pédagogiques Bilan personnel du développement professionnel mené dans le cadre de la formation

- Maquette

Intitulé des modules	Validation	Compétences visées	CM	CI	TD	Acc.	TE	Total (HETD)
Séminaire d'engagement	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique • mener une recherche sur son enseignement afin d'identifier les retombées de ses pratiques pédagogiques sur les apprentissages étudiants 	6h					6h
Conférences	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les repères théoriques en pédagogie de l'enseignement supérieur 	3h					3h
Ateliers thématiques « Pédagogie de l'enseignement supérieur »	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique 	35h					35h
Démarche réflexive	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • rendre compte de sa démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée 	3h				19h	22h
Projet pédagogique	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • mobiliser les repères théoriques et applications pratiques des ateliers dans une problématique pédagogique • expérimenter une pratique pédagogique qui réponde au besoin de développement identifié • mener une recherche sur son enseignement afin d'identifier les retombées de ses pratiques pédagogiques sur les apprentissages étudiants 				24h	72h	96h
Séminaire pédagogique	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • rendre compte de sa démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée 	16h					16h
Communication/ Article	Acquis/ non acquis	<ul style="list-style-type: none"> • rendre compte de sa démarche pédagogique et de l'analyse réflexive menée 	2h			6h	32h	40h
			<p>CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP</p>					
Total			65h			30h	123h	218h

Liste des ateliers intégrés dans le parcours : 10 ateliers à choisir (d'une durée de 3h30 chacun)

Cycle A : Concevoir son enseignement

A1 : Clarifier les objectifs d'apprentissage visés

A2 : Organiser le contenu de son enseignement à l'aide d'une carte conceptuelle

A3 : Adapter ses méthodes d'enseignement

A4 : Évaluer les apprentissages des étudiants

A5 : Scénariser son enseignement à distance (ou hybride)

Cycle B : Comprendre l'apprentissage

B1 : Identifier les profils et les besoins des étudiants pour adapter son enseignement

B2 : Renforcer les stratégies d'apprentissage des étudiants

B3 : Soutenir la motivation des étudiants

Cycle C : Maîtriser les différentes formes de la communication pédagogique

C1 : Poser sa voix et maîtriser le langage non-verbal

C2 : Animer et gérer un groupe, renforcer la maîtrise de soi

C3 : Guider les raisonnements par les échanges

C4 : Rédiger et communiquer son syllabus

Cycle D : Développer ses pratiques pédagogiques

D1 : Concevoir et animer son enseignement par classe inversée

D2 : Initier une pédagogie par projet

D3 : Stimuler la participation des étudiants

D4 : Utiliser les diaporamas pour favoriser les apprentissages

D5 : Organiser et accompagner le travail en groupe

Cycle E : Outiller ses pratiques pédagogiques

E1 : Utiliser les ressources éducatives libres dans son enseignement

E3 : Aménager et utiliser les espaces d'apprentissages / Apprivoise ton espace

E4 : Aménager et utiliser les espaces d'apprentissages / Crée ton espace

Cycle F : Favoriser le développement des compétences transversales chez les étudiants

F1 : Favoriser le développement des compétences transversales par les étudiants dans ses enseignements disciplinaires

F2 : Travailler la dynamique d'équipe pour favoriser l'intelligence collective chez les étudiants

Cycle G : Encadrer et accompagner les étudiants

G1 : Encadrer et accompagner les étudiants dans leur parcours universitaire

Cycle H : Évaluer les apprentissages

H1 : Noter avec pertinence et équité les travaux des étudiants

H2 : Construire une grille d'évaluation

H3 : Fournir des rétroactions (feedbacks) aux étudiants

H4 : Développer l'auto-évaluation

Cycle I : Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants

I1 : Concevoir un dispositif d'EEE qui vise le développement pédagogique

I2 : Maîtriser les outils et les techniques de l'EEE

I3 : Interpréter et communiquer les résultats de l'EEE

Cycle J : Concevoir et piloter un programme de formation

J1 : Élaborer un référentiel de compétences

J2 : Évaluer les compétences des étudiants

J3 : Développer les compétences des étudiants

Liste des UE disciplinaires enseignées en langues étrangères : Sans objet

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : Sans objet

NB : un stage ne peut être reconnu que dans le cadre d'une année de formation comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.

IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations** : Oui (X) Non () - préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques
- **Évaluation des enseignements** : Oui (X) Non () - préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques

L'Idip est engagé dans une démarche qualité pour l'ensemble de ses ateliers de formation. Une évaluation de chaque atelier est réalisée par les participant.e.s. Un bilan longitudinal pour chaque atelier et pour l'ensemble de l'offre de formation est effectué.

Un débriefing est systématique en fin de séance de formation.

Un tableau de reporting du déroulement des ateliers et accompagnements permet de capitaliser l'expérience et de mutualiser les pratiques entre conseillers pédagogiques.

- **Conseil de perfectionnement** :

L'équipe pédagogique se constituera en conseil de perfectionnement, avec l'apport de deux représentants étudiants du DU et d'une personnalité extérieure à la formation. Ce conseil se réunira en fin de formation. Sa mission sera d'élaborer les propositions d'amélioration et d'innovation pour la formation, à partir des évaluations, des expériences et des évolutions dans le domaine.

- **Autres dispositifs, le cas échéant** :

Le diplôme d'université Pédagogie de l'enseignement supérieur pourra s'intégrer dans la stratégie de l'Université de Strasbourg en faveur de la valorisation de l'engagement pédagogique des enseignant.e.s (possibilité de décharges d'enseignement, prise en compte dans le suivi de carrière, poids dans les critères de recrutement, etc.)

X. Budget prévisionnel

A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

- **Gestion administrative et logistique**

La gestion administrative et logistique du diplôme sera intégrée dans la charge normale de gestion de l'INSPE et de l'Idip.

- Scolarité : inscription administrative des étudiants, saisie des résultats et édition des diplômes (INSPE)
- Organisation des événements : séminaires, conférences (Idip)

- **Coûts supplémentaires**

Les coûts exceptionnels (séminaire d'entrée et d'analyse réflexive, autre événement scientifique) ainsi que le matériel pédagogique et de communication pourront être assumés par l'Idip.

- Conférences (3h CM – conférenciers invités, équipe pédagogique)
- Séminaires (24h – équipe Idip)
- Accompagnement (360h au total – conseillers pédagogiques Idip sur temps de travail)

B. Paramétrage des droits d'inscription

NB : La question des publics accueillis (personnels de l'université, du contrat de site ou public plus large) ainsi que des droits d'inscription, et de valorisation du DU dans le suivi de carrière doit encore être discuté avec la vice-présidente Ressources Humaines et le vice-président Formation. L'opportunité d'une ouverture dans le cadre de la formation continue pourra être repensée au terme de cet arbitrage.

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X)

256 €

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
FP79U1 / 320	/	APOGEE

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Demande d'exonération pour les personnels de l'université de Strasbourg et de l'UHA

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI () ou NON (X)

Cocher ce qui convient

PARCOURS DE PREPROFESSIONNALISATION AUX METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (1ER ET 2ND DEGRES) – 2021/2022

Présentation de la formation :

La préprofessionnalisation aux carrières de l'enseignement vise quatre objectifs :

- Aider les étudiants à s'orienter en choisissant de façon progressive et éclairée les carrières de l'enseignement.
- Construire des compétences professionnelles, qui dépassent largement la simple sensibilisation aux métiers de l'enseignement.
- Permettre aux étudiants de maîtriser les **attendus d'entrée dans les Masters MEEF du 1^{er} et du 2nd degré.**
- Apporter un **accompagnement pédagogique aux étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation dans le 1^{er} et le 2nd degré.**

Cette préprofessionnalisation se fait par la définition de parcours de formation dès **la 1^{ère} année de licence, dans le cadre des licences disciplinaires existantes**, à travers des **modules optionnels proposés par l'INSPE de l'Académie de Strasbourg.**

Ces parcours permettent une spécialisation progressive vers les carrières du 1^{er} et du 2nd degré.

En s'inscrivant dans la structure des maquettes de Licence ces parcours de préprofessionnalisation prennent place dès le second semestre de la première année de licence et **à partir du premier semestre de la seconde année de licence pour les étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation :**

- dans les U.E. « Projet professionnel personnel »
- dans les U.E. « Optionnelles complémentaires »

Les contenus qui y sont définis répondent à 2 logiques différentes, mais étroitement liées les unes aux autres :

1. U.E. « Projet professionnel personnel »

U.E. conçues dans une logique de continuité au fil des semestres.

Y sont abordés :

- Les sciences humaines pour l'éducation ;
- la connaissance du système éducatif, des différents dispositifs mis en œuvre dans tous les niveaux d'enseignement ;
- l'analyse du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- la connaissance des systèmes éducatifs européens ;
- les notions fondamentales de didactique et de pédagogie dans différents champs disciplinaires ;
- les **stages** dans différents niveaux d'enseignement et différents milieux (1er - 2nd degré - urbain - rural - REP...).

2. U.E. «Optionnelles complémentaires »

Elles sont programmées du S2 au S6 et sont proposées aux étudiants souhaitant devenir professeurs des écoles, mais également de collège et de lycée.

Y seront abordés :

- Principalement le renforcement disciplinaire dans les disciplines littéraires et scientifiques ;
- l'histoire et l'épistémologie des disciplines ;
- une première approche didactique liée aux disciplines ;
- la connaissance du système éducatif français, des différents dispositifs pédagogiques mis en œuvre dans tous les niveaux d'enseignement ;
- une analyse comparative de démarches didactiques et pédagogiques.

Les étudiants AED en contrat de préprofessionnalisation dans les 1^{er} et le 2nd degrés peuvent choisir des modules dans l'UE « Projet professionnel personnel » ainsi que des UE « Optionnelles complémentaires ».

MAQUETTE DE FORMATION :

Toutes les UE proposées se déroulent sur un semestre

PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL :

SCIENCES HUMAINES POUR L'ÉDUCATION ET ALTERNANCE

Chaque semestre comporte une UE « Projet professionnel personnel » à 3 ECTS, ce qui permet une progressivité des apprentissages sur les 5 semestres à partir du Semestre 2. Les UE s'inscrivent ainsi dans le cadre d'un *continuum* de formation avec au départ un programme axé sur des thèmes généraux en L1 qui se spécialise en L3. Il est néanmoins possible pour l'étudiant de s'inscrire dans une UE projet professionnel personnel même s'il n'a pas suivi les UE précédentes de ce *continuum*.

Elles ont pour objectif d'**apporter**, dans une progression graduée, les **connaissances et les capacités nécessaires aux étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement**, mais aussi la **maitrise des attendus d'entrée dans les Masters MEEF** (1^{er} et 2nd degrés).

Les UE de semestre pair à partir de la L2 (S4 et S6) comportent un stage.

Une UE est composée de 2 à 3 modules formant un tout.

UE projet professionnel personnel S2

Objectif : Sensibilisation au métier d'enseignant

N°	INTITULE MODULES	VOLUME HORAIRE
1	Enseigner, un métier qui s'apprend Qu'est-ce qu'être enseignant Comment s'y former Quelles compétences se forger en amont Les spécificités de l'institution scolaire (1er et 2d degrés)	6 h en CM
2	Initiation à l'histoire des courants pédagogiques Standardisation, différenciation et individualisation les dimensions du Projet éducatif à l'école et dans la classe	6h en CM
3	Histoire du système éducatif et des différentes réformes École primaire, collège, lycée, sens de l'architecture actuelle Les principaux enjeux de la démocratisation de l'école	12h en CM

Total : 24h en CM

UE projet professionnel personnel S3

Objectif : Explorer les métiers, donner des éléments de choix (1^{er} ou 2nd degré ou CPE ou Documentation) dans le cadre d'un tronc commun.

4	Sociologie de l'éducation et politique de l'éducation Approches sociologiques de l'éducation (4h) Différenciation, individualisation et personnalisation ; Savoirs, connaissances et compétences ; communauté de vie, communauté scolaire ; vivre-ensemble, faire société et laïcité (6h)	4h en CM 6h en TD
5	Philosophie politique et morale de l'éducation Approches philosophiques de l'éducation : École et République ; École et démocratie ; École et individu (6h) Questions de philosophie politique et morale de l'éducation : formation des individus ; autonomie, indépendance et liberté ; pouvoir éducatif et formation personnelle ; morale scolaire, morale publique et morale privée(s) (8h)	6h en CM 8h en TD
	Conférence d'information : l'enseignement bi-plurilingue L'allemand en voie extensive professorat des écoles, l'enseignement bilingue dans l'académie.	2h en CM

**Total : 12h en CM
14h en TD**

UE projet professionnel personnel S4

Objectif :

Explorer les métiers, donner des éléments de choix (1er ou 2nd degré ou CPE ou documentation) dans le cadre d'un tronc commun et de stages.

Affiner son projet professionnel et le mettre en action.

6	Psychologie du développement et des apprentissages Développement cognitif et affectif. Motivation scolaire.	6 h en CM 6h en TD
7	Immersion en stages d'observation 2 à 4 ½ journées 1 ^{er} degré (voie générale ou bilingue) <u>et</u> 2 à 4 ½ journées 2 nd degré (voie générale ou option européenne et bilingue) (1) Observation passive, puis participative (le stagiaire ne conçoit pas la séance, mais aide à sa mise en œuvre) Observer-connaître la réalité de l'établissement, du cycle d'enseignement Concevoir, intervenir, analyser Repérer les spécificités du rôle de l'enseignant et de l'élève dans le premier et le second degré Rôles, statuts et fonctions de l'enseignant	(stages) 6h en CM 6 h en TD

**Total : 12 h en CM
12 h en TD**

UE projet professionnel personnel S5

Objectif : Construction réflexive de l'enseignement et de l'apprentissage, analyse d'outils et de démarches ; exemple français comparé à d'autres systèmes d'éducation.

8	<p>Notions fondamentales en didactique et en pédagogie.</p> <p>Enseigner et apprendre.</p> <p>Savoir passer d'un savoir savant à un savoir enseigné.</p> <p>La place des programmes scolaires et du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Outils et démarches retenus par les enseignants.</p>	12h en CM
9	<p>Approche comparée (européenne et internationale) des systèmes d'éducation, de formation, des politiques éducatives, des identités enseignantes.</p> <p>Les grands modèles d'éducation et leurs systèmes.</p> <p>Les politiques d'éducation.</p> <p>Les enquêtes internationales.</p> <p>Les modèles d'écoles, d'enseignants et d'élèves.</p>	12h en CM

Total : 24h en CM

UE projet professionnel personnel S6

Objectif :

Spécialisation entre le 1^{er} et le 2nd degré (**stages**), le choix ayant été fait par l'étudiant.

Construction d'une aptitude à prendre du recul et à analyser à travers l'immersion sur le terrain.

10	<p>Conférence : les parcours des élèves</p>	2h en CM
11	<p>Spécificité de l'enseignement dans le premier et le second degré</p> <p>Appréhender la réalité d'une classe dans le premier ou le second degré</p> <p>Observer les rôles de l'enseignant et celui de l'élève</p> <p>Concevoir et mettre en œuvre des séances d'enseignement sous la responsabilité de l'enseignant titulaire de la classe</p> <p>Stages d'observation et d'intervention en pratique accompagnée</p> <p>Approche des programmes d'enseignement scolaire, quelques repères</p> <p>Apports didactiques en rapport avec la tâche d'apprentissage et la séance</p> <ul style="list-style-type: none"> - concevoir, organiser, conduire et évaluer des situations d'apprentissage - situation problème - différenciation pédagogique <p>Connaissance d'un établissement scolaire et de son fonctionnement</p> <p>Ateliers (suivi individualisé par petits groupes)</p> <p>Élaboration d'outils d'observation et de préparation de séance d'enseignement</p> <p>Analyse des enseignements menés, retours d'expérience</p>	<p>8h en CM</p> <p>2 X 14 h en TD</p> <p>(1 groupe 1^{er} degré et 1 gr 2^{ème} degré)</p>

	Stage : 4 à 8 ½ journées AU CHOIX DE L'ETUDIANT dans le premier OU le second degré Observation active puis interaction sous la tutelle de l'enseignant (le stagiaire conçoit et met en œuvre la séance qui sera analysée dans le cadre du module).	
--	--	--

Total : 10 h en CM
14 h en TD

UE OPTIONNELLES COMPLEMENTAIRES DE 24h (de S2 à S6)

Parallèlement au *continuum* de formation constitué par les UE « projet professionnel personnel », sont proposées des UE « optionnelles complémentaires », chacune d'entre elles constituant une entité propre. Elles sont proposées à chaque semestre tout au long du parcours de licence donc 2 fois par année (de L1 à L3).

Elles comportent deux finalités essentielles :

1. Une mise à niveau disciplinaire :

Ces UE visent à permettre les remises à niveau disciplinaires nécessaires pour les étudiants se destinant au **professorat des écoles**, ainsi que leur **maitrise des attendus d'entrée en Master MEEF 1^{er} degré**, en :

- Français,
- Mathématiques,
- Sciences expérimentales et technologie,
- Histoire et géographie.

2. Des connaissances fondamentales sur le système éducatif français :

Ces UE visent à permettre une **appropriation par les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'éducation (1^{er} et 2nd degrés)** de connaissances indispensables pour une entrée éclairée et outillée dans ces métiers ; elles participent aussi à la **maitrise de la part des étudiants inscrits des attendus d'entrée dans les Masters MEEF (1^{er} et 2nd degrés)** concernant les thématiques suivantes :

- Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif français,
- Analyses et comparaisons de différentes démarches didactiques.

Le volume horaire d'une UE est de 24 h par semestre et donne lieu à délivrance de 3 ECTS.

1 ^{er} degré	Notions de base pour l'enseignement du français à l'école primaire Cette UE est destinée, en premier lieu, aux étudiants des filières non littéraires envisageant par la suite le métier de professeur des écoles. Aucun prérequis n'est exigé. A partir d'un apport de connaissances sur le fonctionnement de la langue française, un travail d'explicitation et d'entraînement sera proposé sur l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire et la compréhension. Quelques éléments de réflexion sur l'enseignement du français à l'école seront également abordés.	24h en TD
--------------------------	--	-----------

1er degré	<p>Notions de base pour l'enseignement des mathématiques à l'école primaire</p> <p>Cette UE est destinée, en premier lieu, aux étudiants des filières non scientifiques envisageant par la suite le métier de professeur des écoles. Aucun prérequis n'est exigé.</p> <p>Elle vise avant tout une remise à niveau relative aux notions et connaissances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Nombres entiers, rationnels, réels ; propriétés ; opérations ● Proportionnalité ● Résolution de problèmes ; mise en équation/inéquation ● Calcul algébrique ; résolution d'équation/inéquation ● Constructions à la règle et au compas et les notions géométriques sous-jacentes. <p>Quelques éléments de réflexion sur l'enseignement des mathématiques à l'école seront également abordés.</p>	24h en TD
1er degré	<p>Notions de base pour l'enseignement Sciences de la Vie de la Terre / Physique dans le premier degré</p> <p>Cette UE est destinée, en premier lieu, aux étudiants des filières non scientifiques envisageant par la suite le métier de professeur des écoles. Aucun prérequis n'est exigé.</p> <p>Apports de connaissances sur les thèmes des programmes de l'école primaire en Sciences de la Vie et de la Terre, physique et technologie.</p> <p>Les démarches en sciences : démarche d'investigation et démarche technologique.</p> <p>Quelques éléments de réflexion sur l'enseignement des sciences expérimentales et de la technologie à l'école seront également abordés.</p>	24h en TD
1er degré	<p>L'enseignement de l'Histoire et de la Géographie à l'école primaire</p> <p>Cette UE est destinée, en premier lieu, aux étudiants des filières autres que sciences historiques ou géographiques envisageant par la suite le métier de professeur des écoles. Aucun prérequis n'est exigé.</p> <p>L'enseignement proposé permet de reprendre contact avec cette discipline et d'explorer non plus seulement le savoir disciplinaire mais comment celui-ci se construit, est programmé et décliné au sein des classes de l'enseignement primaire.</p> <p>L'UE montrera aussi toute l'actualité de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, véritable miroir des choix d'une société.</p>	24h en TD
1 ^{er} et 2 nd degrés	<p>Avoir des connaissances générales sur les principes et les enjeux du système éducatif français</p> <p>Cette UE est destinée aux étudiants envisageant par la suite le métier de professeur des écoles et de professeur en collège et en lycée.</p> <p>Des connaissances précises seront apportées sur la structuration et le fonctionnement du système éducatif français (1^{er} et 2nd degré), d'un point de vue réglementaire, administratif, mais également pédagogique.</p>	24h en TD

1 ^{er} et 2 nd degrés	<p>Analyses et comparaisons de différentes démarches didactiques</p> <p>Cette UE est destinée aux étudiants envisageant par la suite le métier de professeur des écoles et de professeur en collège et en lycée.</p> <p>L'enseignement proposé vise à analyser les pratiques didactiques des enseignants, ainsi que les outils et démarches utilisés au quotidien par les enseignants. Par ces approches et études comparatives l'objectif est de dégager un certain nombre d'invariants incontournables dans différentes transpositions didactiques.</p>	24h en TD
---	--	-----------

Diplômes d'universités

« Formation professionnalisante »

Année universitaire 2021-2022

I. Intitulé précis des diplômes

« D.U Formation professionnalisante »

S'agit-il :

- d'une création
- d'un renouvellement X

II. Exposé des motifs de la création

A. Cadre général des formations à l'INSPE : les masters MEEF.

L'INSPE de l'académie de Strasbourg pilote la formation des étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement et de l'encadrement éducatif en milieu scolaire. En partenariat avec le Rectorat et les composantes disciplinaires, l'INSPE organise et assure la formation initiale des enseignants des écoles, collèges, lycées et des CPE dans le cadre des Masters MEEF, Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation.

- La mention MEEF « premier degré » accueille les étudiants se destinant à devenir professeurs du premier degré.
- La mention MEEF « second degré » accueille les étudiants se destinant à devenir professeurs du second degré.
- La mention MEEF « encadrement éducatif », parcours « conseiller principal d'éducation » accueille les étudiants se destinant à devenir conseillers d'éducation.

Les lauréats des concours de recrutement nommés fonctionnaires stagiaires doivent bénéficier d'une formation à l'INSPE selon des modalités adaptées à leur parcours antérieur. Ils effectuent dans une logique d'alternance :

- un mi-temps en responsabilité de classes
- un mi-temps en formation à l'INSPE.

B. Le cas des étudiants déjà détenteurs d'un master ou dispensés de titre ou diplôme : inscription en DU

Les lauréats des concours qui sont **détenteurs d'un Master 1** ou d'un niveau équivalent sont nommés fonctionnaires stagiaires à mi-temps l'année suivante et **doivent valider un Master 2 MEEF.**

Les autres catégories de stagiaires, ceux **déjà titulaires d'un diplôme de niveau bac+5** et ceux **dispensés de titre ou diplôme** ou recruté dans condition de diplôme, doivent suivre une formation à l'INSPE au sein de parcours de formation adaptée. La circulaire n° 2014-080 du 17-6-2014 « *Modalités d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2014-2015* » (dont les modalités sont reconduites pour 2015/2016 – circulaire n° 2015-104 du 30-6-2015) et le courrier de la DEGESIP en date du 21 juillet 2014 stipulent qu'une **commission académique** présidée par le recteur dont les membres sont désignés par le recteur est réunie au plus tard au début du mois de septembre. Elle propose aux stagiaires dispensés de la préparation du master soit parce qu'ils en détiennent déjà un, soit parce qu'il ne leur est pas nécessaire pour être titularisé, un parcours de formation adapté en INSPE, afin de tenir compte de leurs besoins de formation, en fonction notamment de leur parcours antérieur.

Le courrier de la DEGESIP en date du 29 mai 2015 et la circulaire n° 2015-104 du 30-6-2015 « *Modalités d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2015-2016* » précisent que tous les stagiaires suivent une formation à l'INSPE :

- soit dans le cadre de la deuxième année d'un master MEEF,
- soit dans le cadre de parcours adaptés qui prennent en partie appui sur le Master MEEF.

La commission académique présidée par le recteur peut donc proposer aux lauréats des concours :

- soit de s'inscrire en deuxième année de master MEEF,
- soit de s'inscrire dans un diplôme universitaire (DU) qui emprunte des enseignements aux masters MEEF, qui prévoit des dispositifs de formation liés à l'alternance et qui propose des modules d'enseignements d'approfondissement (construits à partir d'une offre de formation en INSPE ou du plan académique de formation ou d'autres dispositifs de formation plus spécifiques proposés par l'INSPE ou dépendant du plan académique). S'inscrivent dans ce DU les lauréats détenteurs d'un master à qui la commission a fait la proposition de suivre un DU et tous les lauréats dispensés de diplôme.

En conséquence, les **diplômes universitaires** permettent de compléter l'offre de formation en deuxième années pour les étudiants / fonctionnaires-stagiaires n'ayant pas à s'inscrire en deuxième année de Master.

Six VET ont été créées par la Cellule Apogée en 2014/2015, en lien avec le Pôle Pédagogique de l'INSPE, pour permettre l'inscription administrative de ces fonctionnaires-stagiaires ; elles seront maintenues pour 2019/2020 :

- **DU « formation professionnalisante premier degré Strasbourg »**
- **DU « formation professionnalisante premier degré Colmar »**
- **DU « formation professionnalisante premier degré bilingue »**
- **DU « formation professionnalisante second degré »** pour les disciplines adossées à un parcours de Master MEEF second degré porté par l'INSPE de l'académie de Strasbourg.
- **DU « formation professionnalisante second degré autres disciplines »** pour les disciplines dites « orphelines » car non adossées à un parcours de Master MEEF second degré porté par l'INSPE de l'académie de Strasbourg.

- **DU « formation professionnalisante CPE »**

Au sein de chaque DU, deux cursus distinguent actuellement d'une part les lauréats détenteurs d'un « master enseignement » et d'autre part ceux détenteurs d'un autre master ou dispensés de diplôme.

Un troisième cursus, dédié aux fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage est proposé depuis la rentrée 2016. En effet, les fonctionnaires-stagiaires qui ne sont pas titularisés et qui bénéficient d'une prorogation de leur année de stage doivent se réinscrire à l'INSPE pour suivre une formation professionnalisante. Ce nouveau cursus permettra de leur proposer une formation différenciée dans la mesure où ils auront déjà suivi, au minimum, une année de DU, voire un M2 MEEF.

C. Bilan : la diversité des situations rencontrées et les parcours de formation adaptés

La note de la DEGESIP du 29 mai 2015 récapitule les différentes situations des lauréats des concours ou des étudiants en Master 2 MEEF :

Le cas de référence : lauréat venant de valider le M1

1) Fonctionnaire stagiaire en alternance en cours de cursus MEEF – 2 ^o année de Master	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
---	---

Autres étudiants en deuxième année de master

2) Etudiant en cours de cursus MEEF – 2 ^o année de Master – se destinant au métier de professeur (ou CPE) et re-préparant le concours	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage professionnel de pratique accompagnée, mais en parallèle prépare à nouveau le concours avec des enseignements d'approfondissement
--	--

3) Etudiant en cours de cursus MEEF – 2 ^o année de Master et se destinant à des métiers EEF autres que MEN	Suit les UE du S3 et S4, avec un stage professionnel dans un contexte éventuellement autre qu'une école ou un EPLE
---	--

Les lauréats ayant déjà validé la contrainte de diplôme au niveau master ou en étant dispensés

4) Fonctionnaire stagiaire déjà titulaire d'un Master	Suit un parcours de formation adapté qui prend appui sur les enseignements du Master MEEF, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
---	---

5) Fonctionnaire stagiaire titulaires d'un Master MEEF	Suit un parcours de formation adapté avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps
--	---

6) Fonctionnaire stagiaire dispensé du grade de Master	Suit un parcours de formation adapté, avec un stage en situation de responsabilité à ½ temps On notera la situation particulière des Lauréats en alternance, CAPET/PLP
--	---

Au niveau de l'INSPE de l'académie de Strasbourg, l'offre de formation se déclinera de la manière suivante :

Situation	Diplôme dans lequel l'étudiant s'inscrit
1 : étudiants ayant validé le M1 et lauréats des concours	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant fonctionnaire stagiaire
2 : étudiants ayant validé le M1, échoué concours et souhaitant le repasser	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant
3 : étudiants ayant validé le M1, échoué concours et souhaitant se réorienter	Inscription en Master 2 MEEF, cursus étudiant avec une option spécifique « stage hors éducation nationale » ou dans le parcours EMES
4 : étudiants détenteurs d'un Master MEEF ou « enseignement » et lauréats des concours	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master MEEF.
5 : étudiants détenteurs d'un Master autre que MEEF ou « enseignement » et lauréats des concours	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master que « enseignement » ou dispensés de titre ou diplôme.
6 : lauréats des concours dispensés de titre ou diplôme ou recruté sans condition de diplôme (3 ^{ème} voie)	Inscription en DU « formation professionnalisante » cursus fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master que MEEF et fonctionnaires-stagiaires dispensés du grade Master.
Etudiants redoublants M2 lauréats des concours	Contrat pédagogique avec inscription en M2 MEEF <u>ET</u> en DU pour complément de formation.
Etudiants détenteurs d'un Master, prolongés (ayant suivi une formation professionnelle l'année précédente)	Inscription en DU avec contrat pédagogique et adaptation de la formation.
Etudiants détenteurs d'un Master, prorogés (ayant suivi une formation professionnelle l'année précédente)	Inscription en DU –cursus prorogés avec contrat pédagogique et adaptation de la formation.

III. Composante de rattachement

A. Composante de rattachement principal

INSPE, école interne de l'Université de Strasbourg

B. Composantes associées

Ces DU proposant exclusivement les formations professionnalisantes, seul l'INSPE est concerné par les enseignements dispensés.

C. Universités partenaires

UHA

D. Autres partenariats

Rectorat de l'Académie de Strasbourg
6 Rue de la Toussaint, Strasbourg

E. Localisation de la formation

INSPE de l'Académie de Strasbourg
141, avenue de Colmar
BP 40102
F-67024 Strasbourg cedex

IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Prénom : Éric
- Nom : TISSERAND
- Grade : PRAG
- Adresse : INSPE de l'Académie de Strasbourg. 141, avenue de Colmar. BP 40102. F-67024 Strasbourg cedex
- Téléphone : 0388438305
- Email : eric.tisserand@INSPE.unistra.fr

V. Objectif pédagogique et professionnel – Présentation de la formation

A. Objectifs pédagogiques et scientifiques

Les DU « Formation professionnalisante » aux métiers du professorat et de l'éducation visent l'acquisition des compétences nécessaires à leur exercice. Ils ont pour ambition :

- Mise à niveau et approfondissements didactiques

- Approfondissement des connaissances des principales formes et conditions d'enseignement de la ou des disciplines enseignée(s) ou d'exercice de la mission.
- Approfondissement des connaissances du système éducatif français et de son fonctionnement.
- Développement des gestes professionnels liés aux situations d'apprentissage et d'encadrement, à la gestion des interactions en classe et dans l'établissement et construction intégrée des savoirs et savoir-faire.
- Sensibilisation aux principes et à l'éthique des métiers de l'encadrement et du professorat.

B. Objectifs en termes de compétences professionnelles

La « définition des compétences professionnelles des métiers de l'éducation et de la formation » (arrêté du 1er juillet 2013) constitue le référentiel à partir duquel la formation des personnels enseignants et CPE stagiaires est organisée. Ces DU visent particulièrement au développement de la compétence commune 14 du référentiel de compétence « *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* ».

VI. Conditions d'admission et public concerné

A. Public visé

Ce DU est exclusivement réservé aux lauréats des concours de recrutement de l'enseignement public nommés fonctionnaires stagiaires à qui la commission académique a proposé de s'inscrire en DU « formation professionnalisante ».

B. Niveau exigé

Niveau d'entrée du diplôme : soit Master soit dispense de titre et diplôme (au titre du concours de recrutement).

C. Mode de recrutement / sélection

Prérequis : admission au concours de recrutement et nomination en tant que fonctionnaire stagiaire dans l'académie de Strasbourg.

Sélection : la commission académique présidée par le recteur propose l'inscription en DU et les aménagements éventuels de formation en fonction du parcours antérieur.

D. Effectifs prévisionnels

- DU « formation professionnalisante premier degré polyvalent » : 150 à 200
- DU « formation professionnalisante premier degré bilingue » : 10 à 20
- DU « formation professionnalisante second degré » : 150 à 200
- DU « formation professionnalisante second degré autre discipline » : 10 à 30
- DU « formation professionnalisante encadrement éducatif » : 5 à 10

E. Niveau du DU

- Premier cycle (équivalent Licence)
- Deuxième cycle (équivalent Master)
- Troisième cycle (équivalent Doctorat)

VII. Durée de la formation et calendrier

Durée : 10 mois

Les DU étant partiellement adossés aux Masters MEEF, le calendrier universitaire de l'INSPE adopté par le conseil d'école et la CFVU pour l'année universitaire 2020-21 s'appliquera.

Volume horaire : entre et 100 et 260h selon le parcours ou le cursus et modulable suivant la décision de la commission académique.

VIII. Modalités du contrôle des connaissances

L'évaluation des connaissances s'effectuera dans le cadre du **contrôle continu intégral**.

Les dispositions relatives à la mise en œuvre du contrôle continu intégral à l'INSPE s'appliquent également aux DU Formation professionnalisante (se reporter au document "Règles de bon déroulement de l'évaluation continue intégrale à l'INSPE pour les masters MEEF").

Ce diplôme d'université sera décerné aux stagiaires qui auront obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 et un avis favorable du jury académique de titularisation.

IX. Équipe pédagogique

Les équipes pédagogiques sont les équipes des parcours de Masters MEEF correspondants. On se référera aux maquettes des parcours MEEF.

X. Enseignements

Les fonctionnaires stagiaires étant rémunérés à temps plein, ils sont soumis à une obligation d'assiduité intégrale. Ils doivent donc assister à tous les enseignements des maquettes qui suivent. Le contrôle d'assiduité est mis en œuvre par des listes d'émargement.

NB. Ces DU étant adossés aux Masters correspondants, ils ont été revus pour prendre en compte les évolutions liées à la nouvelle offre de formation 2018/2022.

A. D.U « formation professionnalisante « Enseignement premier degré polyvalent » Strasbourg ET Colmar

Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement »

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 ^{er} degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Contexte d'exercice du métier		1	Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1 ^{er} degré polyvalent : - 3.3 « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République » - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet » - 4.4 « Comprendre et prendre en compte la diversité des élèves » Elle est complétée par un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif. Enseignements spécifiques - plan académique de formation Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Enseignement de la natation - Participation au dispositif de formation en circonscription	- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1) - Etude de cas permettant aux étudiants de mener une réflexion nécessitant de réinvestir les éléments scientifiques abordés dans les enseignements « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République » (coef. 1)	28 8 20		65 à 74 20 30			93 à 102
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		3	Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1 ^{er} degré polyvalent : - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » Ces UE intègrent des enseignements d'approfondissements didactiques proposés par l'INSPE.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 2 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 3) - Rédaction de deux écrits réflexifs (coef. 1 chacun) Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.	4 4		200 112 88		500	191 + 500
Total					32		265 à 274		500	277 à 286 + 500

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 ^{er} degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels		1	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend l'UE de la mention MEEF 1^{er} degré polyvalent : - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</p> <p>Enseignements spécifiques INSPE Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur : - un entretien individuel de positionnement en début d'année avec un membre de l'équipe pluricatégorielle ; - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire par une équipe pluricatégorielle ; - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ; - des modules de préparation au portfolio.</p> <p>Enseignements spécifiques - plan académique de formation Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation en circonscription</p>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1)</p> <p>- Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 3)</p>			59 à 88 30 20 à 40			59 à 88
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1^{er} degré polyvalent. - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » <i>NB : le volume de formation indiqué pourra être allégé en fonction des acquis et par contrat pédagogique.</i></p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>	4		200 112 88		500	191 + 500

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	4		259 à 288		263 à 292
--	-------	---	--	-----------------	--	-----------------

B. D.U « formation professionnalisante Enseignement premier degré bilingue »

Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement »

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 ^{er} degré polyvalent.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
Contexte d'exercice du métier		1	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1^{er} degré polyvalent : - 3.3 « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République » - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet » - 4.4 « Comprendre et prendre en compte la diversité des élèves »</p> <p>Elle est complétée par un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif.</p> <p>Enseignements spécifiques - plan académique de formation Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Enseignement de la natation - Participation au dispositif de formation en circonscription</p>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1) - Etude de cas permettant aux étudiants de mener une réflexion nécessitant de réinvestir les éléments scientifiques abordés dans les enseignements « comprendre, transmettre et faire vivre les valeurs de la République » (coef. 1)</p>	28		65 à 74				93 à 102
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		3	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1^{er} degré bilingue : - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » Ces UE intègrent des enseignements d'approfondissements didactiques proposés par l'INSPE.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 2 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 3) - Rédaction de deux écrits réflexifs (coef. 1 chacun) Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>	4		204	116	500		208 + 500
					4		88				
Total					32		252 à 261		500	281 à 290 + 500	

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en renouvellement de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 1 ^{er} degré bilingue français-allemand.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels		1	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend l'UE de la mention MEEF 1^{er} degré polyvalent : - 4.3 « Interdisciplinarité et pédagogie de projet »</p> <p>Enseignements spécifiques INSPE Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur : - un entretien individuel de positionnement en début d'année avec un membre de l'équipe pluricatégorielle ; - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire par une équipe pluricatégorielle ; - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ; - des modules de préparation au portfolio.</p> <p>Enseignements spécifiques - plan académique de formation Elle est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation en circonscription</p>	<p>- Production écrite et/ou orale et/ou numérique à rendre: présentation d'un projet interdisciplinaire. (coef. 1).</p> <p>- Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 3)</p>	4		85 à 115			89 à 119
					4		30 40 à 60			
							9 à 18h			
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend les UE de la mention MEEF 1^{er} degré bilingue. - 3.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » - 4.11 « Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement » <i>NB : le volume de formation indiqué pourra être allégé en fonction des acquis et par contrat pédagogique.</i></p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>	4		204		500	208 + 500
							116			
					4		88			

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	4		289 à 319		293 à 223
--	-------	---	--	-----------------	--	-----------------

C. D.U « formation professionnalisante Enseignement second degré »

Le DU est décliné en parcours adossés aux parcours de Master MEEF second degré. Les disciplines concernées par ce DU sont : allemand, anglais, arts plastiques, design et arts appliqués, documentation, économie - gestion, éducation musicale, éducation physique et sportive, espagnol, histoire – géographie, langue vivante – lettres, lettres, lettres – histoire – géographie, mathématiques, mathématiques – physique – chimie, philosophie, physique – chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences économiques et sociales.

Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 ^d degré.	Contrôle des connaissances	C M	CI	TD	TP	stage	Total	
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend 50 à 60% des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré. Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun. Pour les autres enseignements, les enseignements que doit suivre l'étudiant / fonctionnaire stagiaire sont déterminés par le Responsable INSPE du parcours et formalisés dans le contrat pédagogique.</p> <p>Enseignements spécifiques - INSPE L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif <p>Enseignements spécifiques - plan académique de formation L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3) - Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1) 	4 à 24		123 à 153				127 à 177
					4 à 24		100 à 120				
							3				
							20 à 30				

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.			40 à 60	330	40 à 60 + 330
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total			4		163 à 213	330	167 à 237 + 330

Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« enseignement » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 ^d degré.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p><u>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</u> Cette UE la totalité des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » dont les enseignements de tronc commun de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.</p> <p><u>Enseignements spécifiques INSPE</u> L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur : - un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	4 à 24		103 à 183			107 à 207
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>			40 à 60		330	40 à 60 + 330
					4 à 24		143 à 243		330	147 à 267 + 330
Total										

CM = cours magistraux
 CI = cours intégrés
 TD = travaux dirigés
 TP = travaux pratiques
 TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en prorogation de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF 2 ^d degré.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total	
Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels		1	<p><u>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF.</u> Cette UE reprend une partie des enseignements des UE « Formation professionnelle (Formation pédagogique, didactique et compétences de l'enseignant dont les usages du numérique) » de chacun des parcours de la mention MEEF 2^d degré. Une offre de formation, à la carte sur le mode d'un menu à composer et d'une mise en autonomie, articulée aux entretiens de positionnement est proposée dans le cadre du contrat pédagogique.</p> <p><u>Enseignements spécifiques INSPE</u> Elle est complétée par un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur : - un entretien individuel de positionnement en début d'année ; - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire ; - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ; - un module de préparation au portfolio.</p> <p><u>Enseignements spécifiques - plan académique de formation</u> L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</p>	<p>Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 1)</p>	4		70 à 140				74 à 144
					4		30 à 80				
							20 à 30				
									20 à 30		

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.			40 à 60	330	40 à 60 + 330
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP			Total	4	110 à 200	330	114 à 204	

D. D.U « formation professionnalisante Enseignement second degré autres disciplines »

Le DU est proposé aux fonctionnaires stagiaire de disciplines qui ne sont pas adossées au Master MEEF second degré (disciplines non proposées dans l'offre de formation de Master de l'INSPE de l'académie de Strasbourg).

Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « enseignement ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Les étudiants suivent les enseignements du tronc commun dispensés par l'INSPE.</p> <p>Enseignements spécifiques INSPE L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un module spécifique: méthodologie de l'écrit réflexif <p>Enseignements spécifiques - plan académique de formation L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation - Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3) - Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1) 	8 4 4		100 à 106 40 6 24 à 30 30			108 à 114
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). <p>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>					330	330

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	8	100 à 106	330	108 à 114 + 500
--	-------	---	-----------------	-----	-----------------------------

Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« enseignement » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total					
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Les étudiants suivent les enseignements du tronc commun dispensés par l'INSPE.</p> <p>Enseignements spécifiques INSPE L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur : - un module spécifique la complète : méthodologie de l'écrit réflexif En fonction des besoins un module complémentaire « Bases professionnelles et didactiques » abordant les fondamentaux pourra être proposé.</p> <p>Enseignements spécifiques plan de formation académique L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques (DAFOR) : - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation - Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR.</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	8 4 4		110 à 146 40 6 10 à 40 24 à 30 30			118 à 154					
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>	Suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire en fonction des besoins.				330	330					
<p>CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP</p>					Total					8		110 à 136		500	118 à 144 + 330

Situation 3: fonctionnaires-stagiaires en prorogation de stage

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Contenus d'enseignement.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissements, remédiations et renforcements professionnels		1	<p>Enseignements spécifiques INSPE Cette UE correspond à un travail en autonomie encadré visant la constitution d'un portfolio organisé autour des 6 groupes de compétences du référentiel métier (apport d'éléments étayant l'acquisition des compétences) s'appuyant sur : - un entretien individuel de positionnement en début d'année ; - un module spécifique d'analyse des besoins et d'accompagnement du stagiaire ; - la participation des stagiaires au dispositif API (Accompagnement professionnel individualisé) ; - un module de préparation au portfolio.</p> <p>Enseignements spécifiques - plan académique de formation L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation - Formations didactiques disciplinaires dispensées par la DAFOR selon les besoins du stagiaire</p>	Evaluation des éléments du portfolio et soutenance du portfolio devant un jury (coef. 1)	4		64 à 100			68 à 104
					4		20 à 40			
							24 à 30			
							20 à 30			
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	Cette UE reprend les UE « stage en responsabilité et son suivi - Mise en situation professionnelle en responsabilité et dispositifs d'accompagnements dont les usages du numérique » de chacun des parcours de la mention MEEF 2d degré.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.	Suivi individualisé du fonctionnaire stagiaire en fonction des besoins.				330	330
				Total	4		64 à 100			68 à 104 + 330

CM = cours magistraux

CI = cours intégrés

TD = travaux dirigés

TP = travaux pratiques

TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

E. D.U « formation professionnalisante CPE »

Situation 1 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un Master 2 « encadrement éducatif ».

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Formation professionnelle		1	<p>Enseignements mutualisés avec les Masters MEEF. Cette UE reprend 50 à 60% des enseignements des UE 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3)» et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4)» du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif. Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun des UE 3.21 et 4.21. Pour les autres enseignements, les enseignements que doit suivre l'étudiant / fonctionnaire stagiaire sont déterminés par le Responsable INSPE du parcours et formalisés dans le contrat pédagogique.</p> <p>Enseignements spécifiques - INSPE L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur : - un module spécifique : méthodologie de l'écrit réflexif</p> <p>Enseignements spécifiques - plan académique de formation L'UE est complétée par la participation du fonctionnaire stagiaire à des modules de formation proposés par les services académiques : - Participation au dispositif de formation du plan académique de formation</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	20 à 24		81 à 97			101 à 121
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique» du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>			60		575	60 + 575

CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP	Total	20 à 24	141 à 157	575	161 à 181 + 575
--	-------	---------------	-----------------	-----	-----------------------------

Situation 2 : fonctionnaires-stagiaires détenteurs d'un autre Master qu'« encadrement éducatif » et fonctionnaires-stagiaires réputés remplir la condition de titre ou diplôme (lauréats dispensés)

Ils suivront les enseignements suivants :

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Adossement aux UE du Master MEEF encadrement éducatif, parcours CPE.	Contrôle des connaissances	CM	CI	TD	TP	stage	Total
Approfondissement didactique et formation professionnelle		1	<p>Cette UE reprend la totalité des enseignements des UE 3.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 3) » et 4.1 « Cadres normatifs, principes de référence, dispositifs (niveau 4) » du parcours CPE de la mention MEEF encadrement éducatif. Elle intègre obligatoirement les enseignements du tronc commun des UE 3.21 et 4.21.</p> <p>Enseignements - spécifiques INSPE L'UE intègre un travail en autonomie visant à la production d'un écrit réflexif s'appuyant sur :</p> <p>- un module spécifique : méthodologie de l'écrit réflexif</p>	<p>- Rédaction d'un écrit réflexif (coef. 3)</p> <p>- Un travail collaboratif sur un support numérique (coef. 1)</p>	40		109			149
					40		106		3	
Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement		2	<p>Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique » du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.</p>	<p>- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune).</p> <p>- 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2).</p> <p>Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.</p>			60		500	60 + 575
Total					40		169		575	209 + 575

CM = cours magistraux
CI = cours intégrés
TD = travaux dirigés
TP = travaux pratiques
TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Mise en situation professionnelle : exercice en responsabilité et dispositifs d'accompagnement	2	Cette UE reprend les UE 3.21 et 4.21 « Mise en situation professionnelle en responsabilité dont les usages du numérique » du parcours CPE de la mention MEEF Encadrement éducatif.	- 2 évaluations par le tuteur Education Nationale : grilles d'évaluation à remplir et rapport du tuteur (coef. 1 chacune). - 1 évaluation par un visiteur INSPE : grilles d'évaluation à remplir et rapport du visiteur (coef. 2). Une note plancher de 8/20 est prévue pour cette UE.			60		500	60 + 575
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP			Total			134 à 210			134 à 210

XI. Financement

En référence au courrier de la DGESIP du 21/07/14, les fonctionnaires-stagiaires sont exonérés du paiement des droits de scolarité au moment de leur inscription. Dès lors, les budgets des établissements intégrateurs de l'INSPE seront abondés pour la totalité des fonctionnaires-stagiaires en formation, sur la base de 256€ par fonctionnaire-stagiaire ce qui est le tarif des droits d'inscription en master pour la prochaine rentrée universitaire.

Toutefois, la mise en place de ces DU peut parfois augmenter le nombre de groupes et par conséquent le nombre d'heures nécessaires pour assurer les enseignements et les visites de stage notamment. Ces surcoûts générés devront être pris en compte par l'université de Strasbourg dans le cadre de la dotation fléchée par le ministère pour la formation des maîtres.